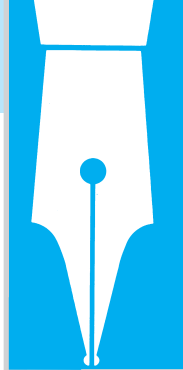


Schweizerische Konferenz der Stadt- und Gemeindeschreiber

Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux



Une jeune dame de 850 ans!

Fondée en 1157 par Berthold IV de Zaehringen, aînée de Berne, la ville de Fribourg fêtera l'an prochain son 850^e anniversaire. Un âge vénérable pour une cité qui, grâce à ses déboires financiers après l'adoption de la Réforme par ses voisins immédiats, a pu conserver un des ensembles médiévaux les plus importants d'Europe. C'est d'ailleurs en déambulant dans les rues de ses anciens quartiers qu'on découvre à quel point le règne des drapiers et des tanneurs fut riche en art et en culture.

C'est du passé me direz-vous! Si les siècles suivants furent loin d'être de tout repos, Fribourg sut néanmoins, tout en préservant son patrimoine, progresser lentement mais sûrement. Malgré un début de XIX^e siècle qui vit nombre de ses enfants, réfugiés économiques de l'époque, émigrer sur d'autres continents, en particulier au Brésil où ils fondèrent la ville de Nova Friburgo, certains hommes d'Etat visionnaires et courageux amenèrent la ligne de chemin de fer CFF et l'Université, qui permirent à la capitale du canton de se développer et d'éviter d'être réduite à une petite ville de province, entre Berne et Lausanne.



Régulièrement, siècle après siècle, les habitants de notre cité eurent conscience de l'importance de la culture. Aux dentelles de pierre ou de fer forgé qui font de la cathédrale et de plusieurs de nos églises des chefs-d'œuvre reconnus, succédèrent les vitraux Art Nouveau de Saint-Nicolas puis les témoins de l'abstraction. A la frontière des langues et des cultures latines et germaniques, Fribourg sut préserver l'une et l'autre, au bord de la Sarine dont l'imposant canyon fut malicieusement baptisé «röstigraben».

De tous temps aussi, l'art de la scène et la musique firent partie de la vie fribourgeoise. En dépit d'aléas divers et variés, les Fribourgeois surent prendre des risques et investir pour la culture. Tout récemment encore, malgré une situation financière très difficile, essentiellement due à un système de péréquation cantonale dépassé et à de lourdes charges inhérentes aux villes-centres, les citoyens de la ville comprirent la nécessité absolue de la doter d'une infrastructure culturelle indispensable et faisant cruellement défaut depuis près de trente ans. Comme leurs ancêtres, ils surent reconnaître la priorité et faire à la jeune dame de 850 ans le plus beau des cadeaux: une salle de spectacle pour les générations futures et l'éternelle jeunesse du cœur!

Catherine Agustoni

Eine junge Dame von 850 Jahren!

Gegründet 1157 durch Berthold IV von Zaehringen – als «ältere Schwester» von Bern –, wird die Stadt Freiburg nächstes Jahr ihr 850-Jahr-Jubiläum feiern. Ein ehrwürdiges Alter für eine Stadt. Finanzielle Rückschläge als Folge einer Isolation nach der Annahme der Reformation durch ihre unmittelbaren Nachbarn bewirkten, dass die Stadt ihre mittelalterliche Einheit – eine der wichtigsten in Europa – beibehalten konnte. Wenn man in den Strassen der alten Quartiere flaniert, entdeckt man wie reich an Kunst und Kultur die mittelalterliche Zeit der Tuchmacher und Gerber gewesen ist.

Das ist vorbei, werden Sie sagen! Wenn auch die folgenden Jahrhunderte keineswegs ruhig und geruhsam waren, ging es langsam, aber stetig aufwärts mit Freiburg, das trotzdem sein Erbgut beibehielt. Auch wenn Anfang des 19. Jahrhunderts viele ihrer jungen Bewohner – die Wirtschaftsflüchtlinge dieser Zeit – in andere Kontinente auswanderten, insbesondere nach Brasilien, wo sie die Stadt Nova Friburgo gründeten, brachten einige Visionäre und mutige Staatsmänner die Eisenbahnlinie und die Universität nach Freiburg. Die Kantonshauptstadt konnte sich dadurch entwickeln und vermeiden, zu einer kleinen Provinzstadt zwischen Bern und Lausanne zu verkommen.

Provinzstadt zwischen Bern und Lausanne zu verkommen.

Im Laufe der Jahrhunderte wurden sich die Einwohner unserer Stadt zunehmend der Wichtigkeit der Kultur bewusst. Nach den steinernen oder eisernen Spitzen, die aus unserem Münster und mehreren unserer Kirchen anerkannte Kunstwerke machten, folgte die moderne Art von Kirchenfenstern von Saint-Nicolas, dann die Zeugen der Abstraktion. An der lateinisch-germanischen Sprach- und Kulturgrenze erhielt sich Freiburg sowohl die eine wie die andere Lebensart am Ufer der Sarine, deren imposanter Einschnitt schelmisch «Röstigraben» getauft wurde.

Seit eh und je gehören Theater und Musik zum Freiburger Leben. Trotz verschiedener Schicksalsschläge waren die Freiburger risikofreudig und investierten in die Kultur. Noch kürzlich, trotz extrem schwieriger finanzieller Lage, die vor allem auf einem überholten kantonalen Steuerausgleichssystem sowie auf den hohen agglomerationstypischen Kosten beruht, haben die Bürger begriffen, wie absolut notwendig es ist, der Stadt eine unentbehrliche kulturelle Infrastruktur zu geben, die seit über 30 Jahren schmerzhaft fehlte. Wie ihre Vorfahren haben sie die Prioritäten erkannt und der jungen 850-jährigen Dame das schönste aller Geschenke gemacht: Ein Kulturzentrum mit Theatersaal für die nächsten Generationen und für alle Junggebliebenen!

Catherine Agustoni

www.holzfeuerung.ch

Heizöl: raffiniert – Holz: raffinierter

Schmid AG | voller Energie

SCHMID
HOLZFEUERUNGEN

Generalversammlung im Zentrum Paul Klee

Die diesjährige Generalversammlung der Schweizerischen Konferenz der Stadt- und Gemeindegemeinschaften fand Anfang Juni in Bern statt. Manfred Linke, Stadtschreiber von St. Gallen, löst Manuel Bietenhard, Stadtschreiber von Thun, als Präsident der Konferenz ab.

Bern, Stadt der Politik und der Kanzleien: Stadtpräsident Alexander Tschäppät, Bundeskanzlerin Dr. h.c. Annemarie Huber-Hotz, Staatschreiber Prof. Dr. Kurt Nuspliger und Stadtschreiberin Irène Maeder Marsili begrüßten die Anwesenden im Auditorium des Zentrums Paul Klee. Noch nie zuvor hat die Generalversammlung in der Bundesstadt, der Hauptstadt des Kantons Bern, dem Sitz des Corps Diplomatique und internationaler Organisationen stattgefunden. Bern zeigte sich von seiner besten Seite und empfing bei strahlendem Wetter seine Gäste in seiner jüngsten Kulturinstitution mit internationaler Ausstrahlung, die Person, Leben und Werk von Paul Klee (1879–1940) gewidmet ist. Der auch als Musiker, Pädagoge und Dichter wirkende Klee zählt zu den bedeutendsten Künstlern des 20. Jahrhunderts.

Der statutarische Teil war wie üblich rasch erledigt. Zum neuen Präsidenten wurde Dr. Manfred Linke, Stadtschreiber von St. Gallen, gewählt. Die Leistungen und der Einsatz des scheidenden Präsidenten Manuel Bietenhard, Stadtschreiber von Thun, wurden verdankt.

Die anschliessende Führung durch das Gelände bot Einblick in die Architektur des Zentrums Paul Klee und seines Aussenraums. Die intensive Auseinandersetzung



Wechsel an der Spitze der Schweizerischen Konferenz der Stadt- und Gemeindegemeinschaften. Manfred Linke, Stadtschreiber von St. Gallen (links), löst Manuel Bietenhard, Stadtschreiber von Thun (rechts), als Präsident ab.

des Architekten Renzo Piano mit der Aufgabenstellung führten ihn zur Idee, das Areal im Osten der Stadt entlang der Autobahn zu einer grünen Insel, einem entrückten und geheimnisvollen Ort werden zu lassen. Aus dieser «Insel» erhebt sich das

Zentrum Paul Klee in Form von drei «Hügeln». Die zeitgemässen Kunstbauten erfüllen die hohen Ansprüche eines vielfältigen Kulturbetriebs.

Neben dem Zentrum Paul Klee steht die denkmalgeschützte, sanft und sorgfältig renovierte Villa Schöngrün. Das in der vorindustriellen Zeit erbaute Gebäude erinnert an die Campagnen, die Sommersitze des Berner Patriziats. Im Garten vor der Villa tauschten die Stadt- und Gemeindegemeinschaften bei einem Glas Wein erste Eindrücke aus. Das anschliessende Mittagessen im Forum bot Gelegenheit, über Gott und die Welt, Klee und Piano, Kulinarisches und Berufliches zu reden, Freundschaften aufzufrischen und neue Bekanntschaften zu machen.

Die anschliessenden Führungen durch die Sammlung Paul Klee und die Wechselausstellung Max Beckmann – Traum des Lebens – öffnete die Augen für Zusammenhänge und Gegensätze in den Ausdrucksformen der beiden Zeitgenossen. Die Konferenz klang aus beim «Verre de l'amitié» im Garten des Erlacherhofs an der Junkerngasse, Sitz des Stadtpräsidiums und der Stadtkanzlei.



Angeregte Diskussionen nach der Versammlung im Garten der sorgfältig renovierten Villa Schöngrün neben dem Zentrum Paul Klee. (Bilder: zvg)

E-voting: Neuchâtel montre l'exemple

Que de progrès effectués depuis 1940, époque des ordinateurs de la première génération, considérés aujourd'hui comme «monstrueux». Avec l'apparition de ces machines géniales personne ne pouvait imaginer l'évolution que connaîtrait l'informatique.

D'ailleurs, en 1943, Thomas Watson, président d'IBM, ne déclarait-il pas: «Je pense qu'il y a un marché mondial pour environ 5 ordinateurs...» Aujourd'hui, le vote par internet apparaît comme tout à fait normal...

Le vote électronique: de la faisabilité...

A la fin du siècle dernier, alors que les Suissesses et les Suisses votaient depuis toujours en se déplaçant aux urnes et que le vote par correspondance commençait à se généraliser sur l'ensemble du territoire national, le Conseil fédéral, à la demande du Parlement, a réalisé une étude de faisabilité sur l'introduction du vote électronique. L'objectif visé était de voter par internet sur le plan fédéral. C'est dans cette optique que la Confédération a retenu les dossiers des cantons de Zurich, Genève et Neuchâtel en tant que projets pilotes dans le développement du e-voting.

C'est en septembre 2004 que le canton de Genève a organisé le premier scrutin fédéral par internet suivi par Neuchâtel, en septembre 2005, et Zurich, en novembre de la même année.

... à la réalité:

le Guichet Unique neuchâtelois

La stratégie de développement du projet neuchâtelois tend à la création d'un univers sécurisé appelé Guichet Unique, dont l'accès n'est accessible qu'aux citoyens et entreprises ayant signé un contrat spécifique d'utilisation avec l'Administration.

L'objectif du Guichet Unique est de fournir aux citoyens à une seule adresse, en toute sécurité, et 24 heures sur 24, diverses prestations nécessitant actuellement un déplacement jusqu'aux guichets des services compétents. Ces prestations sont mises contractuellement à disposition de tous les partenaires des services publics neuchâtelois.

L'ouverture du Guichet Unique, le 5 mai 2005, a nécessité l'adoption par le Grand Conseil d'une loi spécifique (LGSU) en septembre 2004 afin que les prestations fournies jusqu'ici aux guichets physiques puissent également l'être sous forme électronique.

Le vote par internet n'est donc finalement qu'une prestation particulière et supplémentaire offerte à l'utilisateur du Guichet Unique au même titre que la consultation de ses tranches d'impôts ou, par exemple, une demande de rendez-vous pour l'expertise de son véhicule.

Pour voter par internet, un électeur neuchâtelois doit avoir signé auparavant un contrat avec l'Etat de Neuchâtel et avoir fait légaliser sa signature.

Lors de chaque scrutin faisant l'objet d'une autorisation de vote électronique par le Conseil fédéral, il reçoit une carte de vote à usage unique qui lui permettra de voter par voie électronique en se connectant au Guichet Unique (www.guichetunique.ch), s'il n'a pas choisi de se déplacer au bureau de vote ou par correspondance.

Conseil fédéral:

liberté et coordination

Dans son rapport du 31 mai 2006 aux Chambres fédérales, le Conseil fédéral a confirmé son intérêt pour l'introduction généralisée du vote électronique en Suisse et a annoncé que les consultations électroniques dans les trois cantons pilotes, se basant chacun sur un système différent, ont donné entière satisfaction.

En regard de ces résultats, le Conseil fédéral confirme donc la poursuite du processus d'introduction du vote électronique sur l'ensemble du territoire suisse, en mentionnant que «les systèmes» (des trois can-

tons pilotes) sont désormais à la disposition de tous les autres cantons, le choix leur étant laissé d'utiliser celui correspondant le mieux à leurs besoins.

Le Conseil fédéral laisse ainsi toute liberté aux cantons intéressés pour reprendre à l'identique un système développé par un canton pilote ou «combiner des éléments de divers systèmes testés avec succès». En termes financiers, la Confédération se contentera de participer à raison de 350 000 francs par an au développement du vote électronique au titre de la coordination du projet «vote électronique». C'est aux cantons intéressés qu'incombe la charge de la mise en place du système qu'ils auront choisi. Le Conseil fédéral estime toutefois que l'investissement total atteindrait 65 millions de francs si un seul et unique système est choisi, et jusqu'à 400 millions si chaque canton veut développer son propre système.

Dans son rôle de surveillance et de coordination, le Conseil fédéral proposera aux Chambres fédérales une adaptation des bases légales afin de permettre l'introduction généralisée du vote électronique dans les cantons. De même, il veillera à ce

que le nombre de votants par voie électronique ne dépasse pas 20% dans chaque canton et 10% au niveau national, et ce jusqu'à fin 2009 en tout cas.

Un essai plébiscité!

Le 25 septembre 2005, le canton de Neuchâtel organisait sa première consultation fédérale pour laquelle le vote par internet était autorisé. Ce jour-là, 1178 personnes sur l'ensemble du canton ont profité de cette opportunité de glisser dans l'urne leur bulletin de vote virtuel.

En ville de Neuchâtel, 11 481 personnes ont voté. Parmi elles, 11 067 (96,39%) l'ont fait par correspondance, 176 (1,53%) au bureau de vote et 238 (2,07%) par internet. Relevons que lors de la première consultation par internet, cette méthode de voter est déjà plus prisée que le traditionnel déplacement au bureau de vote du dimanche matin.

A l'issue de ce premier test qui s'est déroulé avec succès, un sondage envoyé aux utilisateurs du Guichet Unique a révélé quelques informations intéressantes:

- 43,5% des personnes interrogées ont plus de 50 ans;
- 96% des personnes interrogées déclarent participer régulièrement aux différents scrutins;
- 6,9% des personnes interrogées n'ont pas pu voter par internet en raison de problème d'accès au site internet ou de panne d'ordinateur;

Nouveaux membres / Neue Mitglieder

Le comité souhaite la bienvenue en qualité de nouveaux membres de la CSSM à:
Der Vorstand heisst folgende Mitglieder in der SKSG willkommen:

Butz Rolf, 8600 Dübendorf
Fischer Patricia, 8722 Kaltbrunn
Hauser Reto, 1784 Courtepin
Müller Beat, 9220 Bischofszell
Leutwyler Anita, 9565 Rothenhausen

- 94% des personnes interrogées déclarent faire confiance au système;
- 99% des personnes interrogées plébiscitent le vote par internet.

En juillet 2006, ce sont plus de 3400 personnes qui ont signé un contrat d'utilisateur du Guichet Unique, ce qui signifie que 3,5% des électeurs neuchâtelois pourront voter par internet lors de la prochaine consultation ouverte au vote électronique.

Quel avenir?

Avec le projet e-gouvernement neuchâtelois, le canton et les communes ont bénéficié de la mise en place du Guichet Unique pour repenser en profondeur les volets de leur organisation en matière de droits politiques, de protection de la personnalité et notamment de gestion de leurs bases de données. Ces améliorations se révélaient aussi justifiées qu'indispensables pour la mise en place du e-gouvernement. A l'heure où dans notre pays deux

électeurs sur trois ont accès à internet, l'avenir du développement de l'e-démocratie dépendra de la volonté politique. L'Administration, elle, poursuit sa mue vers un service-client toujours plus efficace et personnalisé.

Rémy Voirol, chancelier de la Ville de Neuchâtel

Plus d'info: Rapport du Conseil fédéral sur les projets pilotes en matière de vote électronique, du 31 mai 2006 (06-056)

SKSG/CSSM online!

Seit dem 3. Juni 2005 sind SKSG/CSSM im Internet präsent unter den Domains:

- www.gemeindeschreiber.ch
- www.stadtschreiber.ch
- www.secretairemunicipal.ch

Anmeldung

Machen Sie mit

Die Mitgliedschaft steht allen Stadt- und Gemeindeschreibern der Schweiz offen.

Senden Sie untenstehenden Talon an:

Herrn Markus Frauenfelder
Stadt Chur, Stadtkanzlei
Stadtschreiber lic.iur.
Rathaus/Poststrasse 33
Postfach 660 7002 Chur

Inscription

Adhézé à notre Conférence

Elle est ouverte à tous ceux qui exercent la fonction de secrétaire communal, municipal, de ville, celle d'administrateur, de secrétaire général, de chancelier..

Envoyez l'inscription ci-dessous à:

- Ich möchte der Schweizerischen Konferenz der Stadt- und Gemeindeschreiber beitreten.
 Je désire adhérer à la Conférence suisse des secrétaires municipaux.

Name/Nom: _____ Vorname/Prénom: _____

Funktion/Fonction: _____ Gemeinde/Commune: _____

Telefon/Téléphone: _____ Datum/Date: _____

Unterschrift/Signature: _____

Impressum

September/septembre/settembre 2006

Herausgeber/éditeur/editore

Schweizerische Konferenz der Stadt- und Gemeindeschreiber (SKSG)

Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux (CSSM)

Redaktion/rédaction/redazione

Urs Müller, Gemeindeschreiber

Zentralstr. 9, 8304 Wallisellen

Tel. 044 832 62 40, Fax 044 830 20 40

E-Mail: urs.mueller@wallisellen.zh.ch

Administration/administration/amministrazione

Redaktion «Schweizer Gemeinde»

Solothurnstr. 22, 3322 Urtenen-Schönbühl

E-Mail: ursula.good@chgemeinden.ch

Erscheinungsweise/mode de parution/periodicità

5 Ausgaben/5 parutions/5 parizioni

